

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 13 octobre 2021

# Opération d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 27 entre l'échangeur de Manéhouville et le carrefour giratoire de Gruchet (commune d'Arques-la-Bataille)

Fin des travaux et mise en service d'ici juin 2022

Les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 27 entre l'échangeur de Manéhouville et le carrefour giratoire de Gruchet (Commune d'Arques-la-Bataille) se poursuivent actuellement par la mise en place des équipements d'exploitation de la route (équipements de retenue, signalisations horizontale et verticale, panneaux à message variable, vidéo-surveillance, barrières de fermeture de voies, station de comptage de trafic, réseaux fibres optiques).

L'engagement de ces derniers travaux et leur organisation se sont trouvés fortement perturbés par les difficultés d'approvisionnement afférentes à certains produits nécessaires à la réalisation de ces équipements (acier, aluminium, composants électroniques, fibres optiques), auxquelles s'ajoutent d'importants délais de fabrication, notamment pour les panneaux à message variable (4 à 5 mois).

Ces travaux se dérouleront jusqu'au mois de mars 2022 et permettront à la fin de leur réalisation d'engager le processus de mise en service de la nouvelle infrastructure.

Ainsi, à l'issue de ces travaux, en application des dispositions des articles L.118-6 et D.118-5-4 du code de la voirie routière et de l'arrêté du 15 décembre 2011 relatif à la gestion de la sécurité des infrastructures routières, seront diligentées les opérations préalables à la mise en service de l'infrastructure.

Elles consistent en un audit de sécurité routière et une inspection visant à s'assurer que la nouvelle voie, ses équipements et ses ouvrages connexes ne présentent pas d'anomalies susceptibles de mettre en jeu la sécurité des futurs usagers.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$ 

7, place de la Madeleine 76036 ROUEN Cedex Pendant cette période, et pendant la mise en œuvre, le cas échéant, des mesures correctrices demandées dans le cadre de l'inspection, les conditions et restrictions de circulation (déviation et limitations de vitesse) actuellement en vigueur au droit de l'échangeur de Manéhouville perdureront jusqu'à la mise en service de la nouvelle infrastructure prévue fin mai / début juin 2022.

Des travaux complémentaires, notamment les aménagements paysagers, seront réalisés à l'issue de la mise en service.

Soucieuses de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Normandie et la DIR Nord-Ouest vous remercient de votre compréhension.

Pour votre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier, la plus grande prudence est recommandée.

### **Contacts presse:**

### Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie :

Mission communication - courriel : <u>micom.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr</u> site internet : <u>http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr</u>

#### Direction interdépartemental des routes Nord-Ouest :

Pôle communication et relations avec les usagers 02 76 00 03 40

site internet: www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$